



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-
LAROCHE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 17 JUILLET 2020 À 9 H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Aucun

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Réaménagement du chemin des Lacs

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET GREFFE

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 9 h 03.

218-2020

1.3 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. FINANCES ET ADMINISTRATION

Aucun

3. DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun

4. TRAVAUX PUBLICS

219-2020

4.1 Autorisation de mandat - Réaménagement du chemin des Lacs

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 20-505 a été produit pour « Réaménagement du chemin des Lacs »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 20-505.



Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
P.E. Pageau inc.	314 080,00 \$
Les entreprises P.E.B. Itée	369 382,65 \$
Gosselin Tremblay Excavations inc.	447 818,00 \$
Terrassement Portugais inc.	454 570,00 \$

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à dépenser un montant supplémentaire de 30 000,00 \$ pour des imprévus.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 718.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aucun

7. PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Aucun

8. PERMIS ET INSPECTIONS

220-2020

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2019-00487	PIIA - Construction d'une piscine, d'un spas et passerelle dans une bande de protection d'un secteur de forte pente - 85, chemin du Godendard Lot: 1 821 546	Accepté
2020-00199	PIIA -Aménagement d'un usage complémentaire, logement d'appoint - 33, Montée du Golf Lots: 1 497 247, 1 876 431, 1 876 432	Accepté



2020-00434	PIIA - Construction d'une résidence unifamiliale isolée et d'une aire de stationnement dans une bande de protection d'un secteur de forte pente - 35, chemin du Grand-Bois	Accepté
------------	--	---------

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. VARIA

Aucun

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

À 9 h 15, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucune

Fin de la période de questions à 9 h 15.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président lève l'assemblée à 9 h 15.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier